COURS

4e

Orthographe : l'accord du participe passé

Programme de français du cycle 4 — arrêté du 17 juillet 2020, BO n° 31 du 30 juillet 2020 — MENE2018714A
Relue le 14 novembre 2026

L'accord du participe passé est la règle d'orthographe la plus redoutée, et la plus présente en dictée. Elle tient pourtant en trois cas. La difficulté n'est pas de les connaître, mais de repérer à chaque fois le bon mot avec lequel accorder.

1 Les trois cas

RÈGLE

Employé seul, comme un adjectif, le participe passé s'accorde avec le nom qu'il complète : *des feuilles **tombées***.

RÈGLE

Avec être, il s'accorde avec le **sujet** : *Les filles sont **parties***. C'est aussi le cas à la voix passive : *Les lettres ont été **envoyées***.

RÈGLE

Avec avoir, il ne s'accorde **jamais avec le sujet**. Il s'accorde avec le **COD** seulement si celui-ci est placé **avant** le verbe : *J'ai cueilli des fleurs* (COD après : pas d'accord) ; *Les fleurs que j'ai **cueillies*** (COD *que* = les fleurs, placé avant).

2 Trouver le COD placé avant

DÉFINITION

Le COD est placé avant le verbe dans trois situations : c'est un **pronom personnel** (*le, la, les, me, te, nous, vous*) — *Ces photos, je **les** ai **prises*** ; c'est le **pronom relatif *que*** — *la robe **que** j'ai **choisie*** ; la phrase est **interrogative** — ***Quelles** villes as-tu **visitées** ?*

ACCORDER UN PARTICIPE PASSÉ

1. Repérer l'auxiliaire : aucun, être ou avoir.
2. Sans auxiliaire ou avec être : accorder avec le nom ou le sujet.
3. Avec avoir : chercher le COD (qui ? quoi ?) et regarder sa place.
4. COD avant : accorder avec lui (en remontant à ce qu'il remplace) ; COD après ou absent : pas d'accord.

EXEMPLE

Accorde : « Les histoires qu'il nous a (raconté) étaient effrayantes. »

1. Auxiliaire *avoir*.
2. COD : *qu'* (= les histoires), placé avant le verbe.
3. Accord avec *histoires* : féminin pluriel.

Les histoires qu'il nous a racontées…

LE PIÈGE QUI COÛTE LE PLUS DE POINTS

Accorder avec le COI ou avec le sujet. — Dans *Elle leur a parlé*, *leur* est COI (parler **à** eux) : pas d'accord. Dans *Elles ont mangé*, le sujet *elles* ne commande pas l'accord.

Le réflexe : Avec avoir, ne regarder que le COD placé avant.

Les **verbes pronominaux** se conjuguent avec *être*, mais s'accordent selon la règle d'*avoir* : *Elle s'est **coupée*** (elle a coupé elle-même) ; *Elle s'est **coupé** le doigt* (COD *le doigt* placé après).

À VÉRIFIER

- Ai-je repéré l'auxiliaire ?
- Avec être : ai-je accordé avec le sujet ?
- Avec avoir : ai-je trouvé un COD placé avant ?
- Ai-je remonté au nom que remplace le pronom ?

À RETENIR

- Participe **seul** : accord avec le nom ; avec **être** : accord avec le sujet.
- Avec **avoir** : jamais avec le sujet ; accord avec le **COD placé avant**.
- COD avant : pronom personnel (*le, la, les…*), relatif *que*, interrogation (*quels…*).
- Pronominaux : règle d'*avoir* (chercher le COD et sa place).